Image not found or type unknown

refus d'un chéque pour payer chez un huissier

Par **katrine barat**, le **18/01/2009** à **10:07**

je devais 2000 e a la sofinco qui a refuser tout acccord m'a mis chez l'husssier j'ai parvenir un chéque de 1.500 e le 8/01/2009 a l'huissier , il m' a renvoyé mon chéque en me disant qu'il avait fait une saisie attribution l6/01/2009 sur mon compte bancaire, il ma prévenu par courrier dans ma boite au lettre le 13/01/2009 et le montant sélève maintenant a 3209 e ayant déjà verse 150e en novembre. que puis je faire,il a fait également par la fenetre de 60 cm sur 1 m de haut avec un rideau et des plantes devant une saisie de certains meubles . que puis je faire et quels sont mes droits.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés